

CGA, Cran Gevrier Animation,
Association d'éducation populaire, agréée Centre social en Haute Savoie

21, rue du Vernay – Cran Gevrier – 74960 ANNECY – 04 50 67 33 75 – contact@crangevrieranimation.com

Recrute 2 animateurs(trices) enfance
En contrat à durée indéterminée intermittent à temps partiel

Cadre de l'emploi :

Les postes sont basés sur la commune de Cran-Gevrier. CGA aura 30 ans d'existence en 2020. L'association compte plus de 2000 adhérents.

Les animateurs intégreront l'équipe de l'accueil de loisirs Renoir de CGA. L'accueil de loisirs fonctionne les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires.

Son projet se tourne résolument vers l'enfant afin de l'aider à développer son pouvoir d'agir en mettant en place des moments où l'enfant peut s'exprimer et s'investir dans des petits métiers quotidiens, des missions mais aussi en organisant ses activités.

L'animateur est sous la responsabilité hiérarchique de la directrice de l'association et du directeur de l'accueil de loisirs.

Missions :

- Participer à la traduction concrète des objectifs de l'association (projets associatif et éducatif), notamment ceux concernant les enfants
- Animer l'accueil de loisirs extrascolaire, mercredis et vacances 3-11 ans
- Participer activement et contribuer aux projets transversaux, aux animations globales, aux manifestations organisés par l'association et impliquant des enfants.

Fonctions :

- Animation pendant la présence des enfants
- Encadrement de séjours courts en animation
- Gestion du public : être à l'écoute des besoins, des envies et des demandes des enfants, être disponible pour répondre aux questions des parents

Formations et de diplômes, expériences et qualités :

- ✓ BAFA
- ✓ Permis de conduire B souhaitable.
- ✓ Expérience dans la construction pédagogique d'actions en direction de groupes d'enfants indispensable
- ✓ Connaissances des règles d'hygiène, de sécurité et administratives liées à l'accueil de mineurs
- ✓ Ouverture d'esprit et qualités relationnelles.
- ✓ Aptitudes au travail en équipe.
- ✓ Capacité d'écoute active
- ✓ Esprit d'initiative, dynamisme.

Nature du contrat :

- ♦ CDI à temps partiel à **pourvoir le plus rapidement possible (novembre - décembre 2019)**
- ♦ Temps aménagé sur l'année. Horaires différenciés entre périodes scolaires et périodes de vacances.
- ✓ Temps de travail lissé sur l'année : 65 heures mensuelles lissées avec 6 semaines de vacances scolaires travaillées.
- ✓ Indice 255 de la convention collective de l'animation.

Adressez votre candidature (lettre de motivation et CV) par mail (cf ci-dessus) à Monsieur le Président